

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/02/2017

Présents

A. MEULOT – J. PELICOT - S. ROUMEAS – J. AUBUSSON– C. MOREAU- F. ROBBE-
G. PANTIN- N. GUENAULT- E. POUDELET- L. TRAVERS -- C. GOULESQUE – A.
FLORENCE

Absent excusé

C. PAIN pouvoir à R. CHESNEAU
L. RUELLE pouvoir à J. AUBUSSON

Absents

R. CHESNEAU

Secrétaire de séance

ROBBE Francine

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

I.FINANCES

- Demande de subvention de VTH pour les Rocantonelles
Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention de 20 000€ de VTH pour la construction des logements sociaux des Rocantonelles.

Arrivée de R. CHESNEAU à 20h45.

M. le Maire explique cette demande, qu'il qualifie de tardive et fait part de sa volonté de donner entre 10 000 et 12 000€ pour l'ensemble des logements

J. PELICOT, F. ROBBE et R. CHESNEAU souhaitent attribuer 1000€ par logement en raison des dotations qui baissent encore cette année.

S. ROUMEAS explique qu'une subvention obtenue de la commune permet à VTH de moins puiser sur ses fonds propres.

J. AUBUSSON dit qu'il est dommage que VTH n'en parle pas en début de projet et que ce ne soit pas défalqué du prix initial ce qui éviterait les polémiques et les indécisions actuelles.

L. TRAVERS explique qu'il est favorable à cette demande car il faut encourager les constructions de logements sociaux en milieu rural.

Monsieur le Maire propose la somme de 10 000€ qui est votée par 8 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions.

II.URBANISME

Pas de droit de préemption exercé par la commune sur la vente de :

- Une maison au 2 allée du grand clos
- Un terrain de 539 m2 route des bonshommes
- Un terrain de 1508 m2 route des bonshommes

III.INTERCOMMUNALITE

- Opposition au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité

Monsieur le Maire fait part de sa position de garder devers soi la compétence PLU et explique la règle PLU pour l'intercommunalité en cas de refus des communes d'y participer.

La toute nouvelle entité a déjà beaucoup à faire avant d'attaquer le PLUI. L. TRAVERS pense qu'il serait moins onéreux pour la commune de participer au PLUI maintenant car en 2020 il faudra payer à nouveau. J. PELICOT et Monsieur le Maire infirment cette position car l'intercommunalité le prendra tel qu'il sera en 2020.

Le conseil municipal vote le refus par 14 voix pour et 1 abstention.

- Nomination des délégués aux commissions communautaires

Monsieur le Maire fait appel aux volontaires pour les 9 commissions

COMMISSION	DELEGUÉ
action économique	Nathalie GUENAU - Joël PELICOT
communication	Gautier PANTIN - Catherine MOREAU
voirie	Roger CHESNEAU - Laurent RUELLE
sports loisirs, vie associative	Jérôme AUBUSSON - Suzel ROUMEAS
enfance jeunesse et personnes âgées	Claude PAIN - Suzel ROUMEAS
environnement, agenda 21, GEMAPI	Joël PELICOT - Francine ROBBE
bâtiments, gens du voyage, logement	Roger CHESNEAU - Suzel ROUMEAS
culture	Laurent TRAVERS - Catherine MOREAU
tourisme, commerce	Claude PAIN - Laurent TRAVERS

Monsieur le Maire explique pourquoi il n'y a pas de commission FINANCES, le président de l'intercommunalité ayant souhaité que la commission FINANCES soit uniquement représentée par le Bureau.

S. ROUMEAS déplore que cette commission ne soit pas étendue aux délégués communautaires.

- Proposition de représentants (1 titulaire+1 suppléant) pour la commission intercommunale des impôts directs

J. PELICOT se présente comme titulaire et S. ROUMEAS comme suppléante.

M le Maire rappelle que cette représentation, et la secrétaire en fait lecture, sera soumise au vote et seules 20 personnes seront élues.

IV.DIVERS

A. MEULOT

Rappelle que les bureaux de vote des présidentielles du 23/04 et 7/05/2017 seront ouverts de 8h à 19h, qu'il conserve 4 créneaux horaires : 2 seront de 3h et 2 de 2h30.

Un tableau sera transmis à l'ensemble du conseil municipal pour que chacun se positionne dans un créneau.

J. PELICOT

Informe que la mairie va recevoir un formulaire FREDON (lutte contre les nuisibles) qu'il faudra remplir si la commune y participe.

J. AUBUSSON

Informe que le département prend la compétence restauration scolaire du collège de Neuillé Pont Pierre et que le syndicat conserve le transport.

E. POUDELET

A assisté avec S. ROUMEAS à la dernière réunion du SICA. La contribution des communes pour 2017 est de 3 243€ mais annonce que pour 2018, la contribution remontera au niveau de celle de 2015 soit entre 5000 et 6000€.

Le dossier du plan d'eau de la commune est présenté par le SICA pour l'obtention de subventions.

Une forte concentration d'Atrazine a été constatée lors d'analyses faites par le SICA, une enquête est en cours.

Une étude va être menée par la Société SEPANP pour établir un inventaire des zones humides.

J. PELICOT

Attire l'attention sur le fait que les panneaux au gué des prés ne respectent pas le sens de circulation. Monsieur le Maire indique que c'est à sa demande que cela a été fait, car il ne veut pas créer un engorgement sur le CD au croisement de la route de Saint Antoine du Rocher. Il indique également qu'une peinture sera posée sur les trottoirs au niveau de l'étranglement et que la suppression de la ligne blanche a été demandée au STA.

R. CHESNEAU

Rappelle que la dernière réunion pour le panneau lumineux avec la société LUMIPLAN est le 02/03/2017 à 18h30 en mairie.

Fin de conseil à 21h50

Prochain conseil le 23/03/2017 à 20h 30